

Retjons

✓ *Description du territoire*

De même nature que les autres affluents rive droite de la Midouze, le Retjons se distingue par la pression des rejets industriels qu'il subit et qui entraînent une qualité mauvaise sur plusieurs paramètres, notamment à l'aval. Cette pression qualitative se fait également ressentir à l'aval sur la Midouze puis sur l'Adour. C'est ainsi le seul cours d'eau du bassin qui n'est pas classé en « bon état chimique 2015 » dans le projet de SDAGE 2010.

Cours d'eau concernés : Retjons

Nappe superficielle connectée : Plioquaternaire et Helvétien

Occupation du sol : forêt à plus de 70 % et maïs dans les zones cultivées

Activités économiques : industries multiples (chimie, bois / papier), sylviculture, agriculture

Zones humides : lagunes à l'amont, cours d'eau bordé d'aulnes quasiment tout le long → habitats diversifiés

✓ *Déclinaison locale et « importance » des problématiques du SAGE*

Problématique SAGE	Problématique locale	Remarques
Qualité des eaux superficielles	Mauvaise pour les matières azotées, phosphorées, organiques et oxydables, et les métaux Moyenne à médiocre pour les nitrates	Amélioration prévisible (travaux Tembec), au moins sur les MO
Qualité des eaux souterraines	Teneurs naturelles en Fer et Manganèse	
Hydrologie	Axe non réalimenté Etiages peu sévères mais débit trop faible pour diluer les rejets Crues lentes et importantes si nappe saturée	
Déficit minimum	0	
Etat des cours d'eau		
Structuration pour la gestion des cours d'eau	Non	
Rôle des Zones humides	Lagunes et ripisylve d'aulnes diversifiant les habitats du plateau de pinède	Potentiel non utilisé

Atouts

Cours d'eau au régime naturel et offrant des habitats diversifiés

Faiblesses

Pression industrielle importante / Qualité difficilement récupérable

La richesse écologique liée à la diversification des habitats n'existe pas, la mauvaise qualité de l'eau étant un frein majeur à la présence d'une faune diversifiée.

Présence d'une « ancienne » décharge sauvage sur les berges 300 mètres en amont du pont de Larréma (commune de Begaar).